



Victor Maziarchuk

07.04.2014

## Le budget de l'état de l'Ukraine : les mécanismes de l'équilibre

### Partie 3 : Nouvelles opportunités : l'alimentation du budget de l'Etat

Le 27 mars 2014, sur motion du gouvernement, la Verkhovna Rada d'Ukraine [Conseil Suprême d'Ukraine – note du traducteur] a adopté les corrections du Budget National de l'Ukraine pour 2014<sup>1</sup>. Faisant partie des amendements au budget de l'Etat, les changements apportés se rapportent à la correction des taxes et de la législation douanière (ils généreront un revenu additionnel de 24.7 milliards d'UAH, soit 1.64 milliards d'euros); les indicateurs principaux des revenus issus des taxes et des impôts alimentant le budget de l'état ont été également révisés.

Les rentrées du budget consolidé de l'Etat pour 2014 ont diminué de 19.4 milliards d'UAH (1.29 milliards d'euros) et ont été établis à 482.5 milliards d'UAH (32.16 milliards d'euros).<sup>2</sup> Les facteurs majeurs qui ont influencé la révision des revenus prévus au budget de l'Etat sont :

1. L'adoption d'une prévision macroéconomique réelle – soit une réduction des rentrées budgétaires de 44.1 milliards d'UAH (2.94 milliards d'euros). Suite à la révision des indicateurs macroéconomiques sur la base desquelles le budget est calculé, les rentrées budgétaires prévues ont été substantiellement réduites, en particulier:
  - 11.12 milliards d'UAH (0.741 milliard d'euros) de baisse sur les revenus issus de la TVA pour les produits importés en Ukraine, en raison d'une détérioration significative de la prévision pour les produits d'importation ;
  - 5.90 milliards d'UAH (0.393 milliard d'euros) de baisse sur les revenus issus des impôts sur les bénéfices des sociétés, conformément à leur déclaration annuelle ;
  - 5.86 milliards d'UAH (0.391 milliard d'euros) de baisse sur les rentrées issues des impôts sur le revenu des personnes physiques, en relation avec la révision du fonds des salaires ;
  - 4.94 milliards d'UAH (0.329 milliard d'euros) de baisse sur les rentrées issues de la taxe sur la valeur ajoutée des produits fabriqués en Ukraine, du fait de la détérioration des indicateurs prévus pour la production industrielle;

<sup>1</sup>228 députés ont voté au deuxième tour pour les changements à l'instauration du budget. Dans le détail, 82 des 88 membres de la fraction « Batkivshchina » [« La Patrie »] ont voté pour; 20 des 42 membres du parti « UDAR » [« Le Coup »] ont voté pour; 29 des 36 membres du groupe « Suverennaya Europeyskaya Ukraina » [« L'Ukraine Européenne Souveraine »] ont voté pour ; – 31 des 59 membres du groupe « Ekonomicheskoye razvitiye » [« Le développement économique »] ont voté pour; 34 des 35 membres de la fraction « Svoboda » [« Liberté »] ont voté pour; et parmi les membres non-associés – 32 des 59 députés ont voté pour. Le Parti des Régions (120) et le Parti Communiste de l'Ukraine (32 personnes) n'ont pas soutenu les modifications à l'instauration du budget.

<sup>2</sup> En particulier, les revenus du fonds général du budget de l'Etat ont diminué de 28.1 milliards d'UAH (1.87 milliards d'euros) à 405.4 milliards d'UAH (27.0 milliards d'euros).

---

- 4.44 milliards d'UAH (0.295 milliard d'euros) de baisse sur les rentrées issues des droits d'accise pour les produits fabriqués en Ukraine, conformément à la spécification des quantités prévues à la vente.

A titre additionnel, l'allocation de remboursement de la TVA a accru de 5.91 milliards d'UAH (0.394 milliard d'euros) du fait de la révision des cours du change de hryvnia contre le dollar U.S. et de l'exportation des produits et des services.

2. L'introduction des corrections dans le Code Ukrainien des Taxes et des Impôts, dans le Code Douanier et dans d'autres actes législatifs ukrainiens – fait augmenter les rentrées budgétaires de 24.7 milliards d'UAH (1.65 milliards d'euros). En particulier, les modifications comprennent :

- L'introduction d'une taxe sur les transactions d'achat-vente de monnaie étrangère, en espèces ou non, pour l'assurance obligatoire des retraites du secteur public pour un montant de 0.5% - 9.1 milliards d'UAH (0.61 milliard d'euros).<sup>3</sup>

- L'annulation du taux de TVA de 0% sur l'exportation de céréales et de cultures industrielles – une économie de 5.8 milliards d'UAH (0.38 milliard d'euros) du fait de l'annulation du remboursement de TVA ;

- L'augmentation des taux de certaines taxes et impôts (y compris les droits d'accise), exprimés en valeur absolue – 3.5 milliards d'UAH (0.233 milliard d'euros) ;

- L'annulation des exemptions de TVA sur les transactions pour la première livraison de médicaments et de matériels médicaux (importation et approvisionnement par le fabricant) – 1.3 milliard d'UAH (0.086 milliard d'euros) ;

- L'augmentation des taux d'impôt sur l'extraction (du gaz, du pétrole, du fer et d'autres minéraux de fer ainsi que du gaz à condensation) – 1.5 milliards d'UAH (0.10 milliard d'euros) ;

- L'implémentation d'un seul taux de la taxe à la consommation sur l'essence diesel – 1.5 milliards d'UAH (0.10 milliard d'euros) ;

- L'augmentation de la taxe à la consommation sur les voitures et les motocyclettes – 0.6 milliard d'UAH (0.04 milliard d'euros) ;

- L'augmentation du taux de l'impôt sur l'utilisation des fréquences radio – 0.5 milliard d'UAH (0.04 milliard d'euros) ;

- L'imposition d'un groupe élargi d'acheteurs de gaz naturel importé par les non-résidents – 0.3 milliard d'UAH (0.02 milliard d'euros) sous la forme d'un impôt additionnel calculé sur le tarif actuel du gaz ;

- La réduction des exemptions de la TVA sur l'import de marchandises transportées par les courriers internationaux et les expéditions de courriers express – 0.3 milliard d'UAH (0.02 milliard d'euros) ;

- D'autres mesures – pour 0.04 milliard d'UAH (0.002 milliard d'euros).

Le gouvernement a introduit des ajustements sur les indices de revenus prévus dans le budget de 2014, en provenance des taxes et des impôts principaux et il a réduit ces revenus de 21.6 milliards d'UAH (1.44 milliards d'euros) à hauteur de 370.9 milliards d'UAH (24.72 milliards d'euros). En particulier, la réduction sera apparente dans les taxes suivantes :

- La Taxe à la valeur ajoutée (équilibre ; paiement moins compensation – 14.6 milliards d'UAH (0.99 milliard d'euros) ;

- sur le revenu des entreprises – 5.9 milliards d'UAH (0.39 milliard d'euros) ;

- L'impôt sur le revenu individuel – 5.8 milliards d'UAH (0.39 milliard d'euros) ;

---

<sup>3</sup> Sur la base des calculs portant sur 7 mois de 2014.

- 
- Les droits d'accise sur les produits fabriqués en Ukraine – 1.5 milliards d'UAH (0.10 milliard d'euros).

Une attention particulière devrait être portée aux mesures adoptées pour le renflouement du budget des Fonds de Retraite. On suggère une réduction du déficit total des Fonds de Retraite de 3.5 milliards d'UAH (0.24 milliard d'euros)<sup>4</sup> jusqu'à hauteur de 18.1 milliards d'UAH (1.20 milliard d'euros). Cet objectif peut être réalisé à l'aide des mesures suivantes :

- L'introduction d'une taxe à hauteur de 0.5% sur les opérations d'achat-vente de monnaie étrangère en espèces ou non, effectuées par les personnes physiques et morales, au profit de l'assurance obligatoire des retraites. Un tel système permettrait d'augmenter les rentrées du fonds spécial du budget de l'Etat, qui seraient transférées directement au Fonds de Retraites de l'Ukraine pour le paiement des retraites, d'un montant de 9.1 milliards d'UAH (0.61 milliard d'euros).
- Le changement de proportions dans la distribution de l'impôt unique pour l'assurance obligatoire des retraites sociales, entre le Fonds de Retraites et le Fonds de Sécurité Sociale, qui fera augmenter les rentrées budgétaires de 3.4 milliards d'UAH (0.23 milliard d'euros).
- La suspension pour la période de 2014 à 2015 du re-calcul des retraites du fait de l'augmentation des salaires moyens sur la base desquels est payée la prime<sup>5</sup> - ce qui apporte une économie de 1.3 milliard d'UAH (0.09 milliard d'euros).
- Les retraites payées conformément à la loi « spéciale » ukrainienne doivent être établies à 70% (à l'heure actuelle – 80%) du salaire mensuel. De cette retraite sera déduite l'assurance obligatoire des retraites de l'Etat sous la forme d'un paiement unique. Cette mesure permettra une économie de 0.01 milliard d'UAH.

**Afin d'obtenir une information plus détaillée, veuillez contacter:**

**Viktor Maziarchuk - [viktor.maziarchuk@odfoundation.eu](mailto:viktor.maziarchuk@odfoundation.eu)**

**Fondation «Dialogue Ouvert»**

---

<sup>4</sup> En raison de la diminution de 3.9 milliards d'UAH (0.26 milliard d'euros) des dépenses pour couvrir le déficit du Fonds de Retraites de l'Ukraine pour payer les retraites du fond général de retraites et du fait de la diminution de 9.1 milliards d'UAH (0.61 milliard d'euros) des dépenses du Fond Spécial de Retraites .

<sup>5</sup> Conformément à l'article 42, section 2 de la Loi Ukrainienne « Sur l'assurance retraite obligatoire du secteur public »